

RN/DG

**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION**

**BURKINA FASO
Unité-Progrès-Justice**

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION GENERALE DU CONSEIL
A L'ORIENTATION UNIVERSITAIRE
ET DES BOURSES**

DIRECTION DES BOURSES D'ETUDES

01 BP 07 Ouagadougou 01

Ouagadougou, le **16 AVR 2024**

**Sous réserve d'un contrôle approfondi,
l'étudiant boursier dont le nom suit reçoit
une suite favorable de la CNBES à sa demande de
rétablissement de bourse d'études au titre
de l'année académique 2023-2024.**



N°	NOM	Prénom (s)	Date de nais.	Sexe	Etablissement d'origine	Niveau d'études	Année académique	Semestre impaire	Semestre pair	Moyenne Générale	Année académique	Etude envisagées	Université d'accueil	Décision de la CNBES du 29 mars 2024
1	COULDIALTI	S. Abdoul Raouf	21/02/2000	M	ENSA/MAROC	Ingéniorat 2	2022-2023	14,41	14,41	14,41	2023-2024	Ingéniorat	ENSA/MAROC	Oui pour le rétablissement de la bourse au titre de 2023-2024

Arrêté la présente liste à un (01) nom

P/le Ministre, Président de la CNBES

P/O le Conseiller Technique



Pr Jean Célestin KY
 Chevalier de l'Ordre du Mérite
 Chevalier de l'Ordre de l'Étalon